



# COURSE DE GARÇONS DE CAFÉ

10.09.2022  
CHAUMONT CENTRE-VILLE

16H00

## Article 1 – Organisation

L'OMS et le JHM organisent une course de garçons de café le samedi 10 septembre 2022 au centre-ville de Chaumont.

## Article 2 – Participation et inscription

Cette course est ouverte à toute personne physique majeure.

-Inscription en ligne

<https://chronopro.net/produit/corrida-du-jhm-2022/> jusqu'au 7 septembre 23h59.

➤ Tarif : gratuit

-Inscription le 10 septembre (place de la Mairie) de 14h30 à 16h00 : dans la limite du nombre autorisé.

Le nombre de participants est limité à 40. Les premiers inscrits seront les candidats retenus.

La participation à la course entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

## Article 3 – Conditions générales de la course

Il s'agit d'une course de rapidité et d'agilité. Le type de pas autorisé est la marche rapide. La course n'est pas autorisée.

Tout concurrent surpris en train de courir sera immédiatement disqualifié.

Tout concurrent qui tentera de rajouter du liquide manquant, pendant la course sera immédiatement disqualifié.

Un départ en ligne "façon 24h du Mans" se fera à 16h, place de la Mairie. Il faudra alors aller chercher les plateaux. Les participants devront réaliser un circuit de 1.5 km, deux fois de suite, soit 3 km au total, suivant le parcours défini à l'avance et fléché.

Les horaires de départ pourront être modifiés par l'organisateur, pour des raisons de sécurité.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de reporter, de prolonger, d'écourter ou de modifier partiellement ou en totalité la course en cas de force majeure ou en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté.

## Article 4 – Matériel et tenue du plateau

Le matériel fourni par l'organisateur sur le plateau sera révélé au moment du départ.

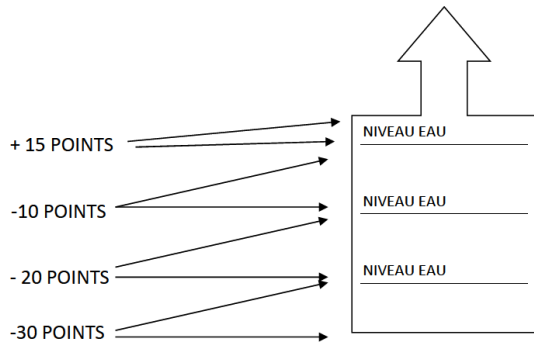
Le plateau devra être porté d'une seule main.

## Article 5 – Tenue vestimentaire

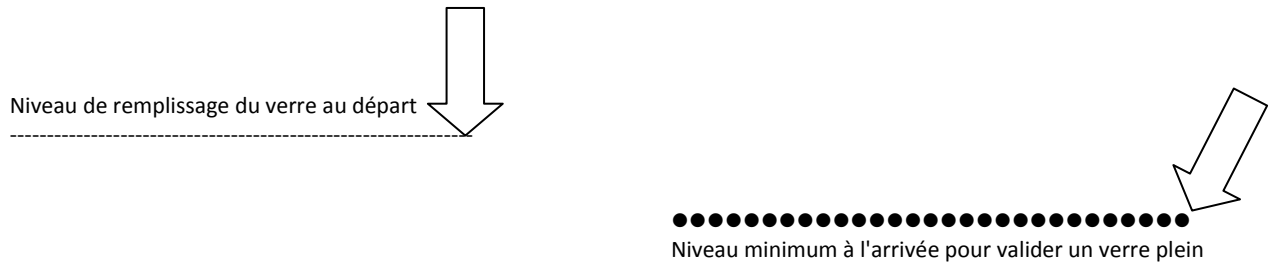
Chaque participant devra être vêtu soit d'une tenue noire et blanche, soit d'un déguisement qui lui permettra d'obtenir des points Bonus.

Article 6 – Classement réalisé par points de bonus et de pénalités

- Le fait de participer permet au concurrent d'obtenir un capital de 100 points
- Le concurrent déguisé obtiendra d'office un bonus de 80 points
- Le concurrent vêtu d'une tenue noire et blanche obtiendra un bonus de 60 points, non cumulable avec un déguisement
- Le concurrent non déguisé, non vêtu d'une tenue noire et blanche ne recevra aucun point de bonus, ni de pénalités
  
- Ci-dessous, graduation de la bouteille, et les points attribués en fonction du niveau d'eau restant dans la bouteille



- Ci-dessous, graduation des verres :



- Ci-dessous, le tableau récapitulatif pour obtenir les points de bonus ou de pénalités :

A l'arrivée, les organisateurs vérifieront l'ensemble du plateau et détermineront le nombre de points perdus ou non.

<b>COMMENT GAGNER OU PERDRE DES POINTS</b>				
Nom Prénom		<b>Classement</b>		Points Obtenus
Candidat n°			Ordre d'arrivée	
<b>Les POINTS en ( + ) dit "BONUS"</b>				<b>Totaux</b>
<b>La participation</b>		100 POINTS		<b>100</b>
<b>Candidat Déguisé</b>		80 POINTS		
<b>Costume Noir et Blanc</b>		60 POINTS		
Le premier candidat qui arrive avec	le Plateau Complet	100 POINTS		
Le deuxième candidat qui arrive avec	le Plateau Complet	80 POINTS		
Le troisième candidat qui arrive avec	le Plateau Complet	60 POINTS		
A partir de la quatrième place	le Plateau Complet	40 POINTS		
La Bouteille	PLEINE	15 POINTS		
LES 3 VERRES	VERRE 1 PLEIN	10 POINTS		
	VERRE 2 PLEIN	20 POINTS		
	VERRE 3 PLEIN	30 POINTS		
<b>TOTAL POINTS BONUS</b>				
<b>Les POINTS en ( - ) dit "PENALITES"</b>				<b>Totaux</b>
La BOUTEILLE	MANQUE 1 NIVEAU DE GRADUATION	-10 POINTS		
	MANQUE 2 NIVEAU DE GRADUATION	-20 POINTS		
	MANQUE 3 NIVEAU DE GRADUATION	-30 POINTS		
	MANQUE LA BOUTEILLE	-40 POINTS		
LES 3 VERRES	VERRE 1 VIDE	-10 POINTS		
	VERRE 1 MANQUANT	-20 POINTS		
	VERRE 2 VIDE	-15 POINTS		
	VERRE 2 MANQUANT	-25 POINTS		
	VERRE 3 VIDE	-30 POINTS		
	VERRE 3 MANQUANT	-35 POINTS		
<b>TOTAL POINTS PENALITES</b>				
<b>TOTAL BONUS - PENALITES</b>				

#### Article 7 – Classement

Seuls les plateaux arrivés complets : avec le plateau, le matériel fourni au départ sur le plateau, rempli ou non de leur contenu, pourront prétendre à un classement de rapidité pour obtenir pour le 1er, 100 points, le 2ème 80 points et le 3ème 60 points. Tous les autres candidats arrivant avec leur plateau également complet se verront attribuer 40 points.

Une fois le plateau posé, il ne pourra plus être touché par le candidat. Celui-ci devra déposer devant son plateau son dossard, et à partir de ce moment, l'application des points bonus et de pénalités sera appliquée en fonction des barèmes imposés plus haut.

Pour établir le classement, seront totalisés les points de bonus – les points de pénalités. Le total le plus fort permettra d'obtenir le tiercé gagnant. En cas d'égalité de points, l'avantage sera donné au candidat arrivé le premier sur la ligne d'arrivée.

#### Article 8 – Récompenses

Des lots récompenseront les 3 meilleurs concurrents.

#### Article 9 – Responsabilité

L'association décline toute responsabilité en cas d'accident.

#### Article 10 – Protection des données personnelles

Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'organisation de la course et notamment à la prise en compte de la participation et à l'attribution des récompenses aux gagnants. Elles sont exclusivement destinées à l'organisateur dans le cadre de la course et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

Elles seront conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de la course, notamment pour la communication dans la presse et sur les réseaux sociaux.

#### Article 11 – Droit à l'image

Tous les participants, autorisent l'OMS et le JHM à utiliser leurs noms et prénoms et éventuellement leurs photographies dans toute manifestation promotionnelle liée au présent concours sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie.



OMS de Chaumont

Maison des Associations

24, rue des Platanes 52000 Chaumont

03 25 03 63 26

oms.chaumont@wanadoo.fr